

# Psychanalyse et politique : science, sexe, travail

**christophe dejours**

*Ce texte est issu d'une conférence prononcée par Christophe Dejours dans le cadre du colloque Trans de l'automne 1993 intitulé « Politiques ». Publiées ici pour la première fois, ces pages offrent une perspective qui, bien que ne touchant pas directement la clinique, la concerne au plus haut niveau : celui de l'ouverture au monde épistémique et psychosocial où évoluent tous les partenaires du travail psychanalytique.*

*Christophe Dejours est l'auteur, entre autres ouvrages, de Souffrance en France (Seuil, 1996), Travailler (Bayard, 1996), Recherches psychanalytiques sur le corps (Payot, 1989) et Le corps, entre biologie et psychanalyse (Payot, 1986).*

*La rédaction*

**La participation de la psychanalyse aux débats sur les affaires de la cité et même la simple survie de cette discipline dépendent de la capacité de cette dernière à intervenir sur trois thèmes-clefs : la science, ou, en quoi, de quelle façon et dans quelle mesure la psychanalyse en est une, le sexe, ou, comment intégrer à la théorie et à la clinique psychanalytiques le roc psychosocial aussi bien que le roc biologique du sexuel, et le travail, ou, comment tenir compte, dans une « clinique » du travail, de la profonde interdépendance, dans les relations intersubjectives, du champ érotique et du champ social du travail**

## Introduction

**P** psychanalyse et politique : intervenir sur ce thème est téméraire et, pourtant, il y a longtemps que la question me préoccupe. Il faut donc préciser à partir de quel point de vue je voudrais organiser mon propos : de celui d'un clinicien qui travaille sur les limites du champ psychanalytique. Du côté des sciences biologiques d'une part avec la psychosomatique, du côté des sciences sociales d'autre part avec la psychodynamique du travail. Point de vue d'un clinicien qui cherche à poser la question du sujet, là où précisément on la considère comme sans objet. Partant de cette position clinique, j'en suis venu à poser la question des rapports entre psychanalyse et politique, mais pas pour défendre la psychanalyse en soi parce qu'elle serait en crise, ou pour me mettre au service de la cause ou de la politique de la psychanalyse, comme si j'étais un militant. La question que je me pose, est plutôt de savoir comment défendre la légitimité de certaines questions formulées par la psychanalyse dans le débat politique actuel, ou mieux, dans la cité. C'est-à-dire non pas dans la cité conçue comme un universel, mais dans le contexte spécifique contemporain des sociétés occidentales, qui se caractérise précisément par un appauvrissement du débat politique, ou comme on dit parfois par un rétrécissement progressif de l'espace public.

En effet, le recul des forces sociales, des syndicats et des partis politiques, l'échec du socialisme réel et la quasi impossibilité de réfléchir collectivement sur les utopies sociales et politiques alternatives au libéralisme triomphant, conduisent à un déplacement sensible du lieu de la discussion et de la lutte politiques : ce lieu, ce n'est plus l'espace public de la cité, c'est de plus en plus l'espace de discussion interne à la communauté scientifique; ou pour le dire autrement, le lieu du débat démocratique a tendance à se déplacer du terrain conventionnel de la lutte de classes vers celui de la lutte scientifique. C'est du moins l'expérience que je tire de la transformation impressionnante des demandes qui parviennent à mon laboratoire.

Mais ce déplacement a des conséquences considérables : il impose d'abord des changements de forme d'argumentation et de rhétorique. Mais il impose aussi des changements sur le fond. Les questions discutables et discutées ne sont pas exactement les mêmes que dans l'espace public.

Mon propos, donc, n'est pas motivé par la défense ou l'éloge de la psychanalyse. Mon propos est centré sur l'identification des questions clefs ayant une dimension politique ou relevant du politique, à propos desquelles les psychanalystes pourraient faire entendre ce qu'ils ont à dire quant à l'évolution de la cité. Ou pour le dire autrement, quelles sont les conditions pour que la communauté psychanalytique puisse s'engager dans la confrontation des opinions, c'est-à-dire pour qu'elle trouve des interlocuteurs et qu'elle puisse apporter sa contribution au débat d'opinions?

Des confrontations que j'entretiens depuis un quinzaine ou une vingtaine d'années avec des scientifiques et des praticiens intervenant dans le champ médico-biologique d'une part, dans le champ socio-anthropologique d'autre part, j'aboutis à la conclusion que la participation de la psychanalyse aux débats sur les affaires de la cité dépend de sa capacité à intervenir sur trois questions clefs : la science, le sexe, et le travail. Bien sûr, cette conclusion paraîtra réductrice et en partie due à l'exercice de style qu'implique un exposé sur un thème aussi vaste que « Psychanalyse et politique ». Pourtant, formuler ces trois questions science, sexe, travail, ne relève pas que d'une contrainte de dissertation. Ce sont trois questions que je crois essentielles non seulement parce qu'elles sous-entendent des défis théoriques capitaux, mais aussi parce qu'elles permettent d'introduire dans le débat politique la dimension de la clinique, sans laquelle nous perdons notre force d'impact et notre légitimité à y prendre la parole. C'est me semble-t-il par ces trois questions, science, sexe, travail, que l'on peut obliger nos interlocuteurs à venir sur le terrain de la clinique qu'ils ont une fâcheuse tendance à contourner, pour formuler de leur côté des thèses et des théories philosophiques, sociales et politiques qui évacuent presque systématiquement la question du sujet et la question de la souffrance.

## **I – La science**

Le reflux du débat d'opinions de l'espace public vers la communauté scientifique se traduit par un changement des critères de légitimité de la parole. Dans

l'espace public, une opinion ou une idée est jugée acceptable si elle est juste ou équitable. Dans la communauté scientifique, une idée n'est acceptable que si elle satisfait aux critères de l'objectivité. De ce fait se trouve posée la question du statut scientifique de la psychanalyse. Si nous ne pouvons défendre la scientificité de la psychanalyse, nous sommes aujourd'hui impitoyablement exclus du débat. Je plaiderai personnellement en faveur de la scientificité de la psychanalyse. Pour ce faire il va falloir de façon vigoureuse contester l'épreuve supposément décisive de l'objectivité, qui me paraît spécieuse, et défendre à la place l'épreuve de la rationalité.

Auparavant, jusqu'à une période récente, il y avait une place dans la communauté scientifique elle-même pour la confrontation des opinions, c'est-à-dire pour le débat entre des idées, même si ces idées n'étaient pas toutes légitimées par la démonstration expérimentale. Mais depuis quelques années, l'espace public s'est singulièrement rétréci. Ne peuvent plus y être invoqués que les arguments dûment démontrés par la méthode expérimentale ou, lorsqu'ils ne le sont pas, les arguments qui sont légitimés par leur efficacité, essentiellement du point de vue de l'utilitarisme, au sens économique du terme.

Pour rendre compte de l'évolution qui conduit au contexte actuel où se déploie le débat scientifique, ne sont citées que des considérations d'ordre social et politique. Est-ce à dire que le développement scientifique stricto sensu n'ait apporté aucune contribution à cette évolution? Non point!

Il est certain que la réfutation des connaissances issues de l'expérience vécue (au sens « d'expérience » par opposition avec « experiment ») a fait d'importants progrès. La théorie des communications de l'École de Palo Alto, l'interactionnisme symbolique goffmanien, l'analyse de conversation, l'ethnométhodologie de Garfinkel, la philosophie analytique du langage après Wittgenstein et la théorie des jeux, ont colonisé une partie importante du champ où se déployait librement la psychanalyse, avec un souci affiché de chasser cette dernière des positions qu'elle occupait. Aussi ne s'étonnera-t-on pas d'assister à un appel pressant au retour à l'éthique, pour compenser cette évolution assez brutale, ce qui est parfaitement légitime d'ailleurs. Et voilà que l'éthique devient à son tour une mode. Mais à quel prix? À condition que ceux qui en réfèrent à l'éthique fassent en même temps la preuve de son efficacité. Ce qui est un comble!

Pour nous, la question éthique se pose différemment. Il n'y a pas de progrès possible en sciences humaines et en psychanalyse qui n'implique une discussion rigoureuse de leurs principes déontologiques. C'est qu'ici, dans le domaine des sciences humaines et sociales, les exigences déontologiques ne sont pas que morales. Elles sont aussi méthodologiques. En effet la véracité de l'expression et l'authenticité de la parole, donc aussi l'interprétation du sens du discours, sont profondément affectés par les conditions morales dans lesquelles on entre en relation avec un patient en psychanalyse, un acteur en sociologie, un indigène en ethnologie. Et pour le coup, si l'exigence déontologique est aussi une exigence méthodologique, ce n'est certes pas au nom du critère de « l'efficacité éthique », mais au nom d'un autre critère de validation, fondamental, et que ne respecte

presque aucune démarche d'investigation hormis la psychanalyse; à savoir : le critère de validation de l'authenticité ou de la véracité de la parole, pour reprendre le vocabulaire épistémologique de Habermas (1989).

Or, à quelle condition épistémologique peut-on rapatrier la dimension de l'éthique dans le débat scientifique? Cela implique une discussion serrée.

Dans cette discussion, trois positions sont possibles :

- Seules les sciences expérimentales ont légitimement droit au statut de science, et dans ce cas, la psychanalyse et les autres sciences « molles » ne relèvent que de la croyance et de l'expérience mystique, c'est-à-dire qu'elles sont définitivement rejetées du côté de l'obscurantisme. C'est la position défendue presque hégémoniquement aujourd'hui par le positivisme et, plus largement, par le scientisme ordinaire.
- La deuxième position admet aussi que seules les sciences expérimentales sont des sciences à part entière. Mais alors, on reconnaît que la science ne rend pas compte du monde réel. Elle ne traite rigoureusement que de situations artificiellement créées, à savoir les situations expérimentales réglées. Du coup, une part du réel échappant à l'explication scientifique, on est fondé à rétablir la légitimité des connaissances produites à partir des croyances et des expériences mystiques. Dans cette perspective, la psychanalyse relève en propre de l'expérience mystique. Mais cela n'a rien d'exceptionnel, car toute vision du monde, tout système d'interprétation est aussi et d'abord fondé sur une autre forme d'expérience mystique dont la fécondité doit être reconnue. Cette position, qui s'inscrit dans la critique de la connaissance, est défendue par Henri Atlan (1986).
- La troisième position consiste à revendiquer pour les sciences non expérimentales le statut de sciences à part entière. Les sciences non expérimentales relèvent alors d'une catégorie particulière qu'on oppose aux sciences empiriques ou empirico-analytiques, à savoir, les sciences historico-herméneutiques. C'est la position défendue par Habermas (Connaissance et intérêt, 1976).

### *Psychanalyse et critique de la rationalité*

Pour pouvoir mener la discussion avec les expérimentalistes sur la scientificité de la psychanalyse, il me semble nécessaire de préciser d'abord un point : le discours des sciences expérimentales se déploie à partir des faits. Sur ce terrain, nous éprouvons, nous psychanalystes, des difficultés, car il est malaisé, à l'aide de notre appareil conceptuel, de définir et d'attester ce qu'est un fait. L'angoisse névrotique a-t-elle le statut d'un fait? C'est douteux. À partir de cette simple question, il serait possible de passer la psychanalyse au crible et de montrer que nous ne travaillons pas sur des faits et que nous n'agissons pas pour produire une modification réglée et reproductible de faits. La psychanalyse n'est pas une science des faits au sens des faits matériels ou des états de choses dans le monde objectif.

À la science des faits nous devons opposer une théorie des conduites humaines, car la psychanalyse ne s'intéresse pas beaucoup aux faits objectifs, cependant qu'elle s'efforce de comprendre comment les hommes et les femmes interprètent les faits, ce qu'ils éprouvent devant les faits et comment, à partir de cette interprétation et de cet éprouvé, ils organisent une conduite réaliste, névrotique ou créatrice.

Si toutefois nous faisons progresser l'analyse d'un chaînon supplémentaire, nous admettrons alors que le rapport aux faits, fût-il rapport subjectif, nous intéresse finalement assez peu et que ce qui polarise notre curiosité intellectuelle est essentiellement constitué par les rapports, non pas du sujet au monde objectif, mais du sujet à un autre sujet. Le champ d'élection de la psychanalyse, c'est avant tout celui des déterminants intersubjectifs des conduites humaines. Les faits objectifs, les états de choses dans l'environnement, ne sont guère alors que des prétextes, des occasions, éventuellement des obstacles, sur lesquels rebondit la dynamique intersubjective des conduites.

Congruente avec la définition même de son objet, la démarche psychanalytique elle-même est organisée par la dynamique intersubjective : celle du transfert et du contre-transfert. Point capital : si cette dynamique ne relève pas de la démarche expérimentale, elle peut en revanche être mutative, et parfois même bouleverser de façon aiguë ou critique, mais aussi quelquefois de façon durable, l'économie des sujets qui y sont engagés.

Toutes ces caractéristiques de la démarche d'investigation et du travail de la cure suggèrent que la psychanalyse n'est pas une démarche seulement spéculative : elle vise aussi le changement, la transformation. Elle relève donc en propre de l'action dans le monde humain, et non de l'objectivité des faits dans le monde de la nature.

En passant du fait à l'action, le centre de gravité de l'analyse théorique se déplace et ses critères de validation changent. On passe ainsi du critère de l'objectivité à celui de la rationalité, à savoir, la rationalité de l'action.

Deux remarques :

- Le débat sur l'action et sur la rationalité de l'action ne peut pas être soumis au seul tribunal des sciences expérimentales qui, traitant des faits objectifs, sont inaptes à traiter des conduites humaines. Est-ce à dire que ce débat sur les conduites humaines ou sur l'action ne relève pas de la science? Que la discussion sur la rationalité de l'action relève de la morale et de la politique, mais pas de la science? Rien n'est moins sûr, car la discussion de la rationalité de l'action relève en propre aussi de l'épistémologie, en ce lieu même où la théorie de la connaissance est en même temps théorie de la société. Ce dont attestent toutes les recherches récentes sur l'anthropologie et la sociologie de la science (*cf.* les travaux de Latour et Woolgar) qui montrent que les dits faits objectifs ne le sont pas sans ambiguïté. L'objectivité elle-même ne peut d'ailleurs pas être déclarée sans un consensus social construit par la communauté scientifique sur ce que l'on conviendra d'admettre comme critères de validation de l'objec-

tivité, critères qui, au demeurant, évoluent avec le contexte social-historique, comme le montre par exemple Anne Fagot-Largeault (1986).

- La psychanalyse pourrait à propos de la rationalité, développer un argumentaire rigoureux en faveur de la « rationalité subjective », sur laquelle elle possède des connaissances qui ne sont pas prises en compte par les théories de l'action. Pourtant, un débat extrêmement actif se développe, tant dans la théorie sociale que dans la philosophie, sur l'action. Il est dommage que les psychanalystes en soient absents.

Ce sont ces considérations qui me conduisent, en vue de désenclaver la psychanalyse de son isolement, à plaider pour l'engagement délibéré de la communauté psychanalytique dans le débat avec les chercheurs en sciences sociales qui travaillent sur la théorie de l'action et sur la théorie sociale.

### ***La psychanalyse : entre expliquer et comprendre***

Pourquoi ce débat entre psychanalyse et théorie sociale n'a-t-il pas lieu?

Les psychanalystes accepteraient-ils de reconnaître à la psychanalyse le statut d'une science non positive, d'une science non expérimentale? Accepteraient-ils de ranger la psychanalyse en dehors des sciences dites « empirico-analytiques », pour reprendre ici la catégorisation proposée par Habermas?

Défendre à la fois le statut non empirico-analytique et le statut scientifique à part entière de la psychanalyse nous oblige à prendre position en faveur d'une partition épistémologique entre sciences de la nature et sciences de l'esprit (Naturwissenschaften et Geisteswissenschaften), pour reprendre une terminologie ancienne, ou entre sciences de la nature et sciences humaines ou encore entre sciences empirico-analytiques et sciences historico-herméneutiques, la psychanalyse étant alors située dans le deuxième terme de ces couples d'opposés. La question devient alors : la psychanalyse relève-t-elle épistémologiquement des sciences historico-herméneutiques?

Le débat n'est pas neuf. Mais les réponses qui ont été formulées par la communauté psychanalytique me semblent fort embarrassantes. La discussion a été inaugurée par celui qui passe légitimement pour le plus grand théoricien actuel de l'herméneutique, à savoir Paul Ricœur dans : *De l'interprétation* (1965). La position de Ricœur a été assez mal accueillie par les psychanalystes. Le débat a rebondi sous une autre forme avec Serge Videman, dans *La construction de l'espace analytique* (1970) et dans l'allusion, dans son titre, à la théorie aristotélicienne de l'action : « Le céleste et le sublunaire ». Le céleste renvoie, chez Aristote, à l'ordre des astres, de l'immuable, de la nature, de la science et de l'agencement de l'Univers, cependant que le sublunaire serait le monde humain, celui du changeant, de l'inédit et de l'action. Les thèses de Videman ont tout de même causé des remous, mais on n'a pas suffisamment mesuré les enjeux de cette discussion. Non plus seulement par rapport aux enjeux internes à la communauté psychanalytique, mais aux enjeux externes, notamment aujourd'hui, pour pouvoir prendre rendez-vous avec la communauté scientifique et pour pouvoir assurer la

présence de la psychanalyse dans l'espace public et le débat démocratique. Il est vrai qu'à l'époque, le contexte social et politique était bien différent d'aujourd'hui et que la psychanalyse n'était pas menacée d'isolement comme c'est le cas actuellement. Il est vrai aussi que le débat sur la théorie de l'action et sur la critique de la rationalité n'était pas aussi engagé qu'il l'est actuellement, du moins dans les pays de langue française..

Cela dit, indépendamment du contexte, il y a une autre difficulté que je situerai du côté des implications, vis-à-vis de la tradition, de la catégorisation de la psychanalyse comme science historico-herméneutique. Que les psychanalystes anglo-saxons revendiquent assez largement, au nom du pragmatisme, le tribunal de l'efficacité pour la psychanalyse et maintiennent depuis son début la psychanalyse dans le giron des sciences empirico-analytiques, sous la protection de la médecine, n'est pas pour moi l'argument décisif.

Ce que je vise, c'est avant tout la position de Freud lui-même sur cette question. Freud, en effet, était positiviste et réclamait, jusqu'en 1938, le statut de science de la nature pour la psychanalyse. À cela on peut voir, me semble-t-il, deux raisons :

- Sa formation intellectuelle et scientifique en milieu physiologique, qui constituait somme toute sa seule culture épistémologique.
- Le contexte social et historique du début du siècle, où le positivisme était incontestablement du côté progressiste, alors qu'il ne l'est plus toujours aujourd'hui lorsqu'il se transforme en scientisme comme idéologie du libéralisme.

Freud pourtant est, dans son œuvre, en contradiction. C'est sur la reconnaissance d'un échec qu'il fonde la théorie psychanalytique avec *L'interprétation du rêve*. Cet échec c'est celui de *L'esquisse* ou du *Projet de psychologie scientifique*. Et sur ce point, je me porte en faux par rapport à de nombreux auteurs qui font du *Projet* la fondation de la psychanalyse. C'est tout le contraire, selon moi. C'est de l'échec de ce *Projet*, reconnu par Freud lui-même, qu'est née la théorie psychanalytique et l'abandon de toute référence à la matérialité et à la localisation anatomique de l'inconscient. Contrairement à certains, je ne crois plus au réalisme de l'inconscient et je reste profondément attaché à la critique faite par Politzer de la méta-psychologie qui a été reprise, sans être citée, par Roy Shafer et Merton Gill par exemple. Il me semble que la psychanalyse à partir de 1900 est effectivement fondée sur la démarche herméneutique, celle de l'interprétation, et non de l'objectivité des faits, sur la reconnaissance de la prévalence du sens sur la substantialité des objectités. Comment comprendre un texte comme *Construction en analyse*, sinon comme l'inscription de la psychanalyse dans le paradigme constructiviste, c'est-à-dire de la construction des faits et non de l'objectivité pré-donnée des faits?

De mon point de vue, l'essentiel de la découverte et de la théorisation freudiennes relève de la démarche historico-herméneutique et non de la démarche expérimentale, et je ne vois pas comment on peut défendre de façon convaincante un autre point de vue. Laplanche pourtant, encore récemment, se prononçait contre Viderman et contre Ricœur. Soit! Mais Freud? Pourquoi cette insistance positiviste.

À mon avis, cela pourrait venir de son manque de curiosité pour les sciences sociales, l'histoire et la sociologie notamment. Ses textes dits sociologiques sont importants pour ce qu'ils apportent du point de vue des concepts psychanalytiques, mais la sociologie et l'ethnologie ne lui servent que d'illustration, de prétexte, de métaphore pour la démarche analytique. Il ne travaille pas du tout dans le respect de la démarche sociologique, et ses fameux textes sociologiques sont sociologiquement et scientifiquement discutables. Ils ont d'ailleurs été largement contestés et critiqués mais les analystes post-freudiens n'ont pas su relever le défi de la discussion avec les sociologues, ce qui est dommage. Recourir à Gustave Le Bon est une faiblesse théorique difficilement excusable, même de son temps. D'autre part, Freud disait sa méfiance à l'égard des philosophes et de la discussion épistémologique. Pourtant, il a suivi les cours de Brentano, dont l'influence sur ses découvertes et sa conceptualisation me paraît fondamentale, bien qu'objet de dénégation par Freud. Husserl aussi suivait les cours de Brentano, et si Freud avait été intéressé par la phénoménologie, la fécondité et la légitimité de la démarche herméneutique ne lui auraient pas échappées. Car enfin! Du temps de Freud, le débat sociologique et épistémologique faisait rage. Freud est un contemporain de Dilthey, qui avait soutenu la contradiction avec la sociologie positiviste de Durkheim. Georg Simmel eut la chaire de sociologie de Strasbourg en 1900. Freud était contemporain de Max Weber et même de Schütz, au moment où se discutait la fondation épistémologique des sciences humaines ou des sciences de l'esprit, où se rediscutait la contradiction entre l'*Erklären* et le *Verstehen*, entre l'*expliquer* et le *comprendre*.

Aussi, je serais conduit à interpréter la réticence de Freud à renoncer au statut empirico-analytique de la psychanalyse, principalement comme le résultat de son aversion affichée à l'égard de la démarche des sciences sociales et de la philosophie. Si nous voulons échapper à l'isolation progressive de la psychanalyse hors de la communauté scientifique et de l'espace public de discussion dans la cité, si nous voulons pouvoir intervenir sur ce qu'implique dans la société civile et dans les rapports avec l'État le respect de la subjectivité, alors, il faut reprendre, me semble-t-il, le débat épistémologique de façon beaucoup plus serrée que nous ne l'avons fait, avec le concours des philosophes et des épistémologues, en privilégiant la discussion interdisciplinaire avec les théoriciens de l'action, de la philosophie du langage et de l'herméneutique philosophique.

## II – Le sexe

Faute de temps, je ne pourrai pas développer aussi longuement mes autres points, qui sont pourtant étroitement liés au précédent. La psychanalyse propose une théorie de la sexualité et, comme beaucoup, je tiens cette théorie pour centrale, c'est-à-dire pour le centre de gravité de la théorie et de la clinique. Sous l'impulsion des débats déclenchés dans le monde par la psychanalyse, de nombreuses recherches ont été initiées sur les différentes dimensions de la sexualité humaine, notamment par les anthropologues et les sociologues.



Aujourd'hui, des arguments non seulement idéologiques et politiques, mais aussi scientifiques ont été rassemblés pour contester la théorie psychanalytique de la sexualité, en particulier par ceux et celles qui se battent pour l'émancipation politique des femmes et l'équité entre femmes et hommes..

La théorie psychanalytique de la sexualité, tout le monde le sait, est une théorie qui se conjugue au masculin. Certains auteurs ont compris les conséquences extrêmement sérieuses de cette position théorique et ont écrit des textes importants sur la sexualité féminine, qui tentent de reconsidérer la théorie freudienne de la sexualité. Mais la communauté psychanalytique, dans son ensemble, n'a pas évolué. Elle n'a pas changé de point de vue et elle fonctionne sur une théorie fondamentalement machiste de la sexualité. Ceux qui la formulent autrement sont toujours marginalisés par les institutions psychanalytiques.

Or la question de l'émancipation des femmes et de l'égalité, ou de l'équité entre les sexes, est une des questions centrales de la démocratie qui n'a pas été résolue. Il y aurait sur ce chapitre beaucoup à dire. Mais là encore si j'insiste sur cette question, c'est parce que la difficulté à faire évoluer la théorie de la sexualité en psychanalyse ne vient pas à proprement parler d'obstacles scientifiques. Héritiers en cela de la réticence de Freud à l'égard des sciences sociales, les psychanalystes répugnent à étudier la sociologie et sont donc mal à l'aise pour soumettre le fonctionnement de leurs propres Écoles et de leurs Institutions au crible de la critique sociologique. Pour le coup, je porterai une critique à Videman, car sur ce point, il n'a pas compris l'irréductibilité des sciences sociales. L'œuvre de Videman est tendue entre psychanalyse et philosophie, mais sa conception du social est naïve et pétrie de stéréotypes. L'Institution, contrairement à ce qu'il écrit (Réf in « Psychanalystes »), ne fonctionne pas comme une résistance à l'analyse. L'Institution, les Sociétés et les Écoles de psychanalyse sont la condition sine qua non de la construction de la psychanalyse, y compris théorique, comme j'ai tenté de l'illustrer dans mon exposé à la Société psychanalytique de Montréal en février 1992. Or ces institutions psychanalytiques répliquent systématiquement les rapports sociaux de sexe et de domination. Faute de procéder à leur analyse, les psychanalystes ont tendance, comme Freud, à naturaliser la différence entre les sexes, c'est-à-dire à être aveugles à ce que les hommes, y compris dans les sociétés psychanalytiques, exercent comme pouvoir de domination et de discrimination sur les femmes. De sorte qu'aujourd'hui, la psychanalyse est en passe de perdre son tour de parole dans l'espace public, jusque sur les questions de la sexualité, là où pérorent ces naturalistes que sont les sexologues.

La sexualité et ses usages se sont pourtant profondément transformés. La banalisation des perversions, le développement de l'homosexualité, le transsexualisme, la multiplication des violences sexuelles et des viols, les émissions télévisées sur l'inceste qui tendent à le banaliser, les usages du corps, la procréatique, les manipulations génétiques, le sida..., sur tous ces problèmes la psychanalyse n'est pas aujourd'hui très éloquente.

En effet, ces bouleversements des usages du corps et de la sexualité ne peuvent pas être expliqués par la psychanalyse. Aucun d'entre nous ne pourrait soutenir

qu'ils résultent d'une transformation du désir. La société, le contexte historique, les rapports sociaux ont évidemment un impact majeur sur l'évolution des mœurs sexuelles. Car la sexualité réelle ne procède pas que du désir mais aussi des mœurs et son analyse relève de la sociologie des mœurs, c'est-à-dire de la sociologie de l'éthique. Seulement, la psychanalyse ne sait pas comment traiter cette question, parce qu'elle n'a pas théorisé les rapports, dans le fonctionnement psychique, entre inconscient et champ social, ni entre inconscient et civisme ordinaire (Pharo. P., 1991). Elle a pourtant dès le départ, avec Freud, théorisé les rapports entre l'inconscient et le roc biologique, grâce à une série de concepts : la pulsion, l'étayage, les deux principes du fonctionnement psychique, etc... et a même plus tard, assimilé une clinique et une théorie spécifiques, celles de la psychosomatique. Or il n'existe pas d'équivalent du côté du « roc sociologique » (pourtant comparable par sa résistance au roc biologique), et dans l'ensemble les théories psychosociologiques d'Eliott Jaques à Gérard Mendel n'ont pas été mieux intégrées à la psychanalyse que celles d'Alfred Adler. Le seul concept intermédiaire accepté est celui de sublimation, mais il manque encore une théorie psychologique ou psychanalytique du travail et de l'action, ainsi que de l'étayage non pas de la pulsion sur la fonction, mais de l'identité sexuelle sur les conduites socialement construites. (Dans cette perspective de recherche théorique, je pense que le concept de travail, à la fois au sens qu'a le mot *Arbeit* en psychanalyse (et qu'on retrouve dans le travail du rêve, travail du deuil, travail de la pulsion, perlaboration...) et au sens de travail dans la clinique de la sublimation, occupe une place centrale. C'est pourquoi j'ai proposé, l'an dernier, d'introduire la clinique et la théorie de la psychodynamique du travail, pour ouvrir un espace entre psychanalyse et sciences sociales, homologue de l'espace ouvert par la psychosomatique entre psychanalyse et science du vivant).

Il me semble que la difficulté rencontrée par la psychanalyse à intervenir sur les débats concernant les usages du corps vient de ce que la théorie freudienne de la sexualité est fondée sur l'analyse des rapports entre l'enfant et ses parents, comme si le déterminisme de l'identité sexuelle était rigoureusement défini par la dynamique verticale parents/enfant, enfant/parents. C'est évidemment une dimension déterminante. Mais l'identité sexuelle est aussi construite par les relations entre les sexes, non seulement dans l'espace privé, mais aussi par les rapports sociaux entre groupes sexués dans l'espace social, dans la société. Si nous reconnaissons la validité de l'analyse sociologique de la sexualité et de la construction de l'identité sexuelle, et donc si nous admettons la puissance des déterminations sociales de l'identité sexuelle, la question pour le psychanalyste se pose autrement : face au déterminisme et aux contraintes sociales qui pèsent sur les conduites sexuelles, comment font nos jeunes patients pour trouver un compromis singularisé, mais vivable, entre le conformisme qu'implique la subordination aux contraintes sociales d'une part, l'originalité éventuelle qu'implique l'accomplissement des attentes dictées par le désir d'autre part? Entre attentes par rapport à l'accomplissement de soi dans le champ érotique, et attentes par rapport à l'accomplissement de soi dans le champ social, comment chaque sujet négocie-t-il sa sexualité?

À cette question, les psychanalystes ne savent pas répondre, et de ce fait ils n'ont que peu à dire actuellement sur l'évolution des pratiques sexuelles de leurs propres patients, pour l'interprétation de laquelle somme toute ils n'ont pas l'instrumentation adéquate. De ce fait toujours, les psychanalystes sont peu capables de répondre aux questions qu'on leur pose tant parmi les acteurs sociaux que dans la communauté scientifique sur la sexualité.

On aura compris que, si précédemment je plaçais pour une épistémologie critique de l'hégémonie de la science des faits objectifs, je ne plaide pas du tout pour la désinvolture affichée par certains psychanalystes vis-à-vis du réel. Si je mets en doute l'objectivité des faits ou des états de choses, en revanche je tiens pour essentiel le réel, c'est-à-dire ce qui se fait connaître au sujet par sa résistance : résistance au désir d'abord, mais aussi résistance à la maîtrise, résistance à la connaissance, résistance à la technique, résistance aux savoir-faire. Or le déterminisme social des conduites et le déterminisme social des conduites sexuelles sont pour le sujet du désir un réel : le réel du social qui est tout aussi résistant que le réel du roc biologique. Et la question est de savoir comment construire son identité sexuelle dans un tissu de contraintes sociales, qui est loin d'être mou. Comment nos patients se servent-ils d'autrui pour définir leur identité sexuelle? Comment négocient-ils avec leurs collègues de travail, avec l'autre sexe? Comment peuvent-ils s'appuyer sur leurs camarades de lycée ou d'université pour forger leurs conduites sexuelles? Comment les frères et sœurs, comment les parents les aident-ils à se situer par rapport à ces contraintes sociales encadrant les conduites sexuelles? Les parents poussent-ils au conformisme de la génération des jeunes, défendent-ils le conformisme de leur propre génération ou de celles du passé?

Toutes ces contradictions font de l'identité sexuelle un objectif énigmatique, que chaque sujet a bien du mal à définir et plus encore à réaliser pour atteindre la maturité.

C'est pourquoi il est si important de développer comme l'ont fait récemment certains auteurs, la clinique de l'adolescence qui constitue ce carrefour décisif où se rencontrent, dans l'actuel, déterminisme psychique et déterminisme social des conduites sexuelles. Mais les théoriciens de l'adolescence, là encore, ne mènent pas avec suffisamment de rigueur le débat avec les sociologues. Nous avons besoin aujourd'hui d'une théorie de la sexualité qui ne soit pas celle de l'identité sexuelle masculine ou, à défaut, de l'identité sexuelle féminine, définie comme incomplétude par rapport à celle de l'homme, mais théorie de la construction réciproque des sexes l'un par l'autre, c'est-à-dire d'une théorie des rapports intersexuels, et non seulement d'une théorie intergénérationnelle de l'identité sexuelle.

### III – Le travail

Enfin, dès lors qu'on aborde cette question des rapports entre sexes, et notamment des « rapports sociaux de sexes » qui pèsent si lourdement sur l'évolution

sexuelle et la construction de l'identité, alors on ne peut éviter de rencontrer la question du travail. Les rapports sociaux de sexes sont, tout le monde le sait aujourd'hui, d'abord des rapports d'inégalité et des rapports de domination des hommes sur les femmes. Les rapports de domination n'existent pas que d'un sexe sur l'autre. Ils sont exercés par certains groupes d'hommes, sur d'autres groupes d'hommes. Cependant, quelles que soient les classes sociales, l'ensemble des hommes partagent entre eux, par delà leurs divisions, une complicité; à savoir qu'il est juste d'exercer sur les femmes, dans leur ensemble, une domination

Comment, dans ce contexte, les femmes peuvent-elles s'accomplir socialement et sexuellement, tout en subissant la domination des hommes? Doivent-elles, pour s'accomplir pleinement, s'émanciper de la domination masculine? Certes ce processus d'émancipation a été largement commencé depuis un siècle, mais il est très loin d'être achevé, même dans nos démocraties occidentales. La question qui se pose inévitablement est de savoir sur quoi reposent ces rapports de domination et par quels moyens cette domination peut être déstabilisée.

La première réponse est la réponse naturaliste : les hommes dominent les femmes pour des raisons naturelles liées à leur équipement biologique, cérébral et anatomique. Cette réponse est évidemment inexacte autant que celle qui affirme que la domination des nantis sur les pauvres relèverait de dispositions naturelles ou biologiques. Cette thèse est celle de la sociobiologie, qui est radicalement non seulement antidémocratique et réactionnaire, mais qui est surtout une négation globale de toutes les connaissances établies par les sciences sociales depuis plus d'un siècle.

La deuxième réponse consiste à considérer que ces rapports de domination sont socialement construits. Mais alors il faut identifier ce qui, socialement, matériellement, objectivement, sert de levier à cette domination. Ou, en d'autres termes, quelles sont les bases matérielles qui rendent possible la domination sociale des hommes sur les femmes.

À cette question, il y a une réponse aujourd'hui bien établie. Le levier matériel de la domination exercée par les hommes sur les femmes, c'est-à-dire de ce qu'on appelle les rapports sociaux de sexes, c'est le TRAVAIL, son organisation et sa division. C'est-à-dire les rapports sociaux de travail et plus précisément la division sexuelle du travail (Kergoat. D., 1984).

Pour le dire brièvement, le monde du travail est dominé par les hommes et conçu pour les hommes. Là où les qualifications, les compétences, la formation, les savoir-faire, les connaissances des hommes sont reconnus et rémunérés, les qualifications et les compétences féminines sont naturalisées, c'est-à-dire que les hommes s'accordent à considérer qu'elles sont d'origine biologique, naturelle, et qu'elles ne sont donc pas acquises ni conquises. De ce fait, elles ne méritent pas de reconnaissance sociale particulière et elles ne sont pas rémunérées. Au contraire l'absence de ces qualifications et compétences passe pour signe d'un accomplissement de la féminité et constitue donc un défaut, un manque, une déficience. Ainsi un homme qui sait bricoler et connaît un peu de mécanique est reconnu

comme possédant une qualification. Une femme qui sait coudre et faire la cuisine ou élever les enfants n'est pas reconnue comme qualifiée; et ses compétences, pourtant exploitées dans l'industrie électronique, les cuisines industrielles, le ménage dans les écoles, le travail d'aide soignante ou d'agent hospitalier, ses compétences, donc, ne sont pas rétribuées. Ces femmes sont considérées comme sans qualification. D'une manière générale, à qualifications égales, hommes et femmes reçoivent des salaires inégaux.

Les rapports sociaux de travail et la division sexuelle du travail sont donc le levier matériel grâce auquel les hommes exercent sur les femmes des rapports de domination et ceci est vrai depuis l'Antiquité.

Pourtant, ai-je dit précédemment, l'émancipation des femmes a effectivement connu des succès. Mais alors se pose à nouveau la question de savoir à partir de quelle base matérielle une telle réappropriation par les femmes est possible. Et là encore, on va retrouver le travail. C'est bien dans le travail, et avant tout dans les rapports sociaux de travail et à propos de la division sexuelle du travail notamment, que les femmes parviennent à entrer en lutte contre la domination des hommes et à la subvertir. Et cela n'est possible que dans la mesure où elles réussissent à faire reconnaître la qualité de leur travail, plus encore lorsqu'elles tiennent collectivement certaines tâches, dont socialement on ne peut pas se passer pour des raisons économiques. Alors les hommes doivent négocier et accepter que leur domination soit au moins ponctuellement remise en cause.

De sorte qu'en fin de compte, si le travail est le levier des rapports de domination des hommes sur les femmes, il est aussi le médiateur de leur émancipation par rapport à cette domination. Car si la division sexuelle du travail est le médiateur des rapports de domination des hommes sur les femmes, c'est en agissant au niveau même de cette matérialité du travail que les femmes peuvent se réapproprier ce qui leur est confisqué.

Ainsi, la construction de la sexualité elle-même est-elle constamment solidaire de la construction de soi dans le monde social du travail. À ce point que l'on vienne à conclure que la construction de l'identité se joue constamment dans deux champs : celui de la dynamique des relations intersubjectives dans le champ érotique d'une part; celui de la dynamique des relations intersubjectives dans le champ social du travail d'autre part, qu'étudie plus spécifiquement la psychodynamique du travail.

Or entre ces deux dynamiques, il n'y a pas de réelle indépendance. Ou bien elles jouent en synergie et s'étayent l'une l'autre au profit de l'identité et de la santé mentale; ou bien elles jouent l'une contre l'autre et la construction de l'identité devient précaire, avec toutes les conséquences que cela peut avoir non seulement sur le sujet lui-même mais sur la cohésion familiale, sur les proches et sur les enfants, pour autant que la construction de l'identité des enfants soit, comme l'ont montré de nombreux auteurs, captive pour une part importante de la stabilité des repères identitaires des parents. Ainsi suis-je conduit à considérer que pour pouvoir s'engager dans l'espace public sur les questions relatives aux projets

de société et à la citoyenneté, la communauté psychanalytique devrait s'intéresser de beaucoup plus près qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent à la clinique du travail, qui, elle, c'est indubitable, préoccupe massivement nos contemporains.

### Conclusion

C'est pourquoi, à l'invitation qui m'a été faite de présenter quelques réflexions sur les rapports entre psychanalyse et politique, je répondrai que les recherches interdisciplinaires auxquelles j'ai eu l'occasion de participer ces dernières années avec des spécialistes des sciences biomédicales d'une part, des sciences sociales d'autre part, suggèrent de retenir trois questions clefs :

- Celle du statut épistémologique de la psychanalyse et de ses conséquences sur la critique de la rationalité, parce que c'est la communauté scientifique qui constitue le foyer actuellement le plus important du débat politique.
- Celle de la théorie de la sexualité et de ce qu'elle pourrait gagner à être confrontée à la problématique des rapports sociaux de sexe, parce que la sexualité demeure la question qui mobilise en priorité la curiosité et l'intérêt de tout un chacun.
- Celle de la clinique et de la psychodynamique du travail, parce que le travail est la question décisive pour toute problématisation conséquente de la citoyenneté dans la période contemporaine, ainsi que l'affirme la Ligue Française des Droits de l'Homme depuis son dernier congrès (Rebérioux. M. – 1993).

Ces questions, insuffisamment élaborées, m'apparaissent comme des verrous qui isolent la psychanalyse des controverses vives donnant accès, via la communauté scientifique, à l'espace public. Qui plus est, préoccupé par la lutte pour les droits de l'homme et - ajouterai-je - pour les droits de la femme, je pense qu'il est important pour l'avenir de nos sociétés que la communauté psychanalytique apporte sa contribution sur ces différentes questions. Elle en est pour ainsi dire absente actuellement, alors même qu'elle est en position de pouvoir développer des axes capitaux de discussion qui ne pourront pas être étayées sans le concours et l'engagement de ses membres.

**christophe dejours**

26, rue bourgon

75013 paris

---

### Références

ATLAN, H., 1986, *À tort et à raison*, Paris, Seuil.

FAGOT-LARGEAULT, A., 1986, Approche médicale de la causalité dans les systèmes complexes, in : *Archives internationales de physiologie et de biochimie*. 94 : 85-94.

- GILL, M., 1985, Un nouveau regard sur la métapsychologie, *Revue Française de Psychanalyse*, 5 : 1237-1252.
- HABERMAS, J., 1976, *Connaissance et intérêt*, Paris, Gallimard.
- HABERMAS, J., 1989, *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard.
- KERGOAT, D., 1984, Plaidoyer pour une sociologie des rapports sociaux. In *Le sexe du travail*, pp 207-220, Presses universitaires de Grenoble. 1987.
- LATOURET, B., WOOLGAR, S., 1979, *La vie de laboratoire*, Éditions de la Découverte. 1988.
- PHARO, P., 1991, *Politique et savoir vivre*, Paris, L'Harmattan.
- POLITZER, G., 1928, *Critique des fondements de la psychologie*, Rieder. Réédition P.U.F., 1968.
- REBERIOUX, M., 1993, La citoyenneté sociale. In : *Le Monde . Supplément d'initiatives*. p. 29. Mercredi 21 Avril 1993.
- RICŒUR, P., 1965, *De l'interprétation*. Essai sur Freud, Paris, Seuil.
- SHAFER, R., 1985, Action et narration, *Revue Française de psychanalyse* , 5 : 1253-1266.
- VIDERMAN, S., 1970, *La construction de l'espace analytique*, Paris, Gallimard.
- VIDERMAN, S., 1981-1993, L'institution comme résistance à l'analyse. (publié dans *Confrontations*)  
republié in : *Connexions* . 61 : 65-74.